

## Rebonds

### Pour des Casques rouges à l'ONU

Nicole Guedj ancienne secrétaire d'Etat aux Droits des victimes, présidente de la Fondation casques rouges.  
QUOTIDIEN : mercredi 21 mai 2008

Rangoun, 3 mai 2008 : selon la junte birmane, le cyclone Nargis aurait entraîné plus de 130 000 morts et disparus. Les Nations unies parlent de 1,5 million de sinistrés. Et ces chiffres sont certainement encore sous-estimés. En moins de quelques heures, les principales infrastructures des régions de l'Irrawaddy et de l'ancienne capitale ont été détruites.

On pouvait croire, les leçons du tsunami ou de Katrina tirées, que les secours bien organisés, la logistique bien huilée, nous allions assister à une déferlante de l'aide humanitaire spécialisée. Et puis stupeur, on constate les mêmes errements. Certes, le matériel existe, les colis (surtout estampillés «US Aid») sont disponibles, mais comme à chaque fois, il n'y a aucun moyen de les acheminer jusqu'aux lieux des drames. Pas d'hélicoptère, pas de moyen de transport, pas de système d'urgence de traitement de l'eau... Les caméras du monde entier doivent se contenter de leur arrivée sur l'aéroport de Rangoun et après ?

Mais pire encore, à la stupeur s'ajoute la consternation de voir que l'ONU tente de négocier l'entrée de ses équipes dans un pays réfractaire à l'apport de toutes aides étrangères, que les ONG essaient de quémander quelques visas. L'opinion publique reste incrédule. Déjà certains s'interrogent sur la légitimité d'une ingérence humanitaire qui pourrait même nécessiter l'usage de la force, ajoutant la violence au drame.

Une question majeure se pose : pourquoi l'ONU ne dispose pas de la légitimité requise aux yeux de la junte ?

Parce que l'image de l'ONU, c'est, pour partie, l'intervention de la communauté internationale en cas de conflit. C'est l'ONU qui prend des résolutions. C'est l'ONU qui prend des sanctions. C'est avant tout une force de maintien de la paix. Et pour nombre de pays, c'est encore l'image d'une administration toute à la solde des grandes puissances.

Sans l'excuser une seconde, on peut comprendre la réaction hostile d'une junte paranoïaque à la vision d'un navire de la marine militaire soupçonné de déverser, en même temps que ses rations de survie, ses agents ! C'est comme si l'on confiait la gestion du Samu à la BAC (Brigade Anti Criminalité) dans une banlieue «chaude».

Alors, bien sûr, l'ONU opère un grand écart, consciente de sa «responsabilité de protéger». Elle a su se doter d'agences comme le Haut Commissariat pour les réfugiés (UNCHR), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Unicef... Certains départements, comme le Bureau de coordination de l'action humanitaire (BCAH) existent, sans toutefois n'avoir jamais eu les moyens de se doter d'une force à l'image des Casques bleus, uniquement dédiée à l'aide humanitaire.

Il est donc temps de créer un unique organe de gestion de l'action humanitaire, qui serait le premier point d'entrée des gouvernements en difficulté, après le déclenchement d'une catastrophe naturelle.

Une structure spécialement et légitimement créée par les Etats membres. Une structure mondiale de coordination organisée autour de la notion de secours, d'éthique, de respect des croyances et des facteurs locaux. Une structure gérée par les spécialistes de l'urgence et de la logistique. Une structure aux objectifs sans équivoque, qui ne soit ni une émanation militaire ni une entrée du renseignement. Une structure constituée d'un état-major renforcé, chargée d'anticiper les risques potentiels de catastrophe et de pré-identifier les ressources humaines et matérielles existantes pour y faire face ; des unités régionales basées sur chaque continent, prêtes à intervenir dans l'urgence ; et enfin des moyens logistiques, rapidement déployables, pour faciliter le travail des équipes de secours et des ONG sur le terrain. Pour les pays en crise, cela représenterait un certain gage de confiance car la responsabilité sera portée par une seule entité, s'engageant à respecter un cadre de coopération fixé préalablement. Et pour les pays solidaires, il serait bien plus aisé de répondre précisément à des besoins évalués par l'ONU, puis d'intervenir conjointement sous la

direction d'un état-major international, plutôt que d'entrer dans des négociations insensées, soumises à des enjeux politiques et diplomatiques, pour porter naturellement assistance à personne en danger.

Je milite depuis des années pour la création de ce corps des «Casques rouges». On m'écoute le temps d'un tsunami. Cette proposition de «force internationale humanitaire de réaction rapide» a été soutenue par la France et acceptée, alors, par le secrétaire général de l'ONU. Mais la pression médiatique retombée, qui se souviendra encore de cette nécessité. Le droit humanitaire doit entrer dans l'âge adulte et les Nations unies doivent imposer une nouvelle gouvernance humanitaire. Que pour une fois cela ne reste pas un coup d'épée dans le typhon.